



Location de patins longue durée

En début de saison CityGlace vous propose de louer pour votre enfant une paire de patins en cuir, modèle adapté pour une pratique à l'année.

Durant la période de location, il est possible de demander à changer de pointure en fonction de la croissance du pied de l'enfant (délai de mise à disposition en fonction des stocks disponibles).

Coût de la location : 75 euros TTC

Caution : 80 euros (chèque non encaissé)

Durant toute la période de la location (sept 2019-juin 2020), les patins sont sous la responsabilité du locataire (entretien, vol,...). Le locataire s'engage à restituer les patins dans un état habituel d'usure. Les patins devront être rendus propres (blanchis ou noircis selon la couleur des patins), lacets lavés ou changés – l'utilisation de protège-patins et protège-lames est à ce titre fortement recommandée -. Les patins doivent être restitués après le dernier entraînement du mois de juin 2020.

Dans la semaine suivant l'arrêt des entraînements, une permanence est tenue aux horaires habituels d'entraînement. Vous pouvez donc venir rendre vos patins lors de ces permanences. Si ces horaires ne vous conviennent pas, merci de nous contacter.

A défaut le chèque de caution serait totalement (non-restitution des patins) ou partiellement (patins endommagés) encaissé.

Si votre enfant souhaite participer aux stages de patinage de juillet 2020, la location sera étendue gracieusement jusqu'à la fin du stage.

S'il souhaite les conserver pour patiner tout l'été ou en dehors des stages, il est possible de prolonger la location jusqu'à la fin des vacances d'été, soit jusqu'au 31 août 2020. Forfait été 15€.

Si vous souhaitez acheter les patins que vous avez loués, contactez-nous.

Sportivement,

CityGlace Boutique